

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI soir

ABONNEMENTS

SUISSE Un an, 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel Un an, 7 fr. 50)

Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration

Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES 50 centimes

(la ligne ou son espace, corps 8)

S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'Imprimerie du journal

Genève et Valais

La fin de l'année qui vient de nous quitter a pris, dans les faits capitaux qu'elle évoquait, une signification très particulière pour deux de nos cantons romands : Genève et le Valais ont recouvré, il y a exactement cent ans, l'indépendance nationale qui, momentanément, leur avait été ravie.

Les Genevois, qui, tous les jours de Saint-Sylvestre se sont, depuis, évertués à commémorer la proclamation du retour à la République, ont voulu cette fois, à l'occasion du centenaire d'une grande date, imprimer un relief particulier à la journée du 31 décembre 1913. Ils tenaient à ce que du moins elle fut *prima inter pares* dans l'attente de la fête plus brillante qui se prépare en vue de la célébration de leur réunion à la Suisse.

De cette incorporation à la France, qui n'est plus déjà qu'un lointain souvenir, Genevois comme Valaisans n'en auraient pas moins à tirer, aujourd'hui encore, de nombreux enseignements. Tout en saluant avec joie le retour à l'indépendance, nous devrions nous appliquer à ne pas confondre indépendance et liberté individuelle et ne pas trop perdre de vue que cette dernière nous la devons à la Révolution française. Mais nous reviendrons un autre jour sur les développements qu'appelle ce sujet, notamment à propos du Valais. Pour l'heure, puisque c'est la fête de Genève qui nous y a amenés, revenons à Genève.

* * *

Les révolutions intérieures de la seconde partie du XVIII^e siècle avaient considérablement affaibli au moral l'austère république de Calvin. A vrai dire, ces dissensions intérieures de la noble cité n'étaient — différence de méthode à part — qu'une des formes de la lutte qui se préparait et dont la France allait jouer le premier acte sur sa propre scène avant que d'en porter l'action et le dénouement sur les différentes contrées de l'Europe. A des moments divers, mais néanmoins assez rapprochés, des complots surgissaient de toutes parts qui s'incarnaient en Davel à Lausanne, en Pierre Péquignat dans l'évêché de Bâle, en Henzi à Berne, en le major Chenaux à Fribourg et en le Gros-Bellet dans le Bas-Valais, bien que Rey, Guillot, Tormaz, Durier et Borrat eussent payé leur effort plus cher que lui.

Quelque diligence qu'on eut mise à étouffer chacun de ces complots, par le couperet ou l'écartèlement, ils ne firent que naître et renaître à Genève, au cours du siècle libérateur. En 1707, Pierre Fatio, avocat et chef des démocrates, est arquébuse dans sa prison; son compagnon, Lemaitre, est étranglé en public, et Piaget se noie dans le lac en essayant de s'enfuir à la nage. Trente ans plus tard, nous assistons à la guerre civile des *Négatifs* (aristocrates) et des *Représentants* (bourgeois); puis, en 1760, ces derniers sont refoulés au rang de parti intermédiaire par l'apparition de la classe prolétarienne des *Natifs*, ainsi nommés parce que, nés à Genève d'étrangers, ils sont écartés de l'exercice des droits politiques.

A ce moment, devenu célèbre dans le monde entier, Jean-Jacques enflammait jusqu'aux plus froides têtes genevoises par ses écrits. Après sa condamnation par le Parlement de Paris, à laquelle le grand philosophe ripostait par la fameuse lettre à l'archevêque de cette ville, le gouvernement genevois s'était cru tenu d'emboîter le pas. L'*Emile* et le *Contrat social*, brûlés à Paris, à l'instigation de Mgr de Beaumont, sont lacérés à Genève à celle du Consistoire de l'Eglise calviniste.

Cette exécution, à laquelle ne fut pas étranger monsieur de Voltaire, ami des Tronchin, alors fixé à Ferney, près de Genève, amena le célèbre duel littéraire des *Lettres de la campagne*, du procureur Tronchin, et des *Lettres de la montagne*, par lesquelles

Rousseau ripostait de sa solitude de Môtier-Travers. C'en fut plus qu'il n'en fallait pour réveiller les idées égalitaires des *Natifs* et provoquer l'incendie politique de 1782, lequel ne put être éteint que par l'intervention armée du patriciat bernois, du roi de Sardaigne et surtout de la France. Celle-ci envoya 6000 hommes commandés par le marquis de Jaucourt.

* * *

Ce n'est jamais impunément qu'on met l'étranger de part dans son ménage intérieur. Genève aurait dû le savoir mieux que d'autres, elle à qui Henri IV avait fait payer déjà l'appui de la France par l'extorsion du pays de Gex.

La défaite du parti des Représentants, en 1782, avait toutefois ouvert pour Genève une ère de grande prospérité. La population de la ville s'était accrue jusqu'aux environs de 30.000 âmes, effectif considérable à cette époque pour une cité placée au seuil des pays montagneux. Mais si la richesse se développait avec une extraordinaire rapidité, les chefs des Représentants réfugiés à Paris supportaient leur exil avec d'autant plus d'amertume et dévoraient avec quelque peine l'humiliation de voir s'enrichir les aristocrates affermis au pouvoir par les armes françaises.

Du nombre de ces Genevois étaient Clavière, lequel devait plus tard succéder à son compatriote Necker, comme ministre des finances de la Convention, Etienne Dumont, Salomon Reybaz — ces deux derniers secrétaires du grand Mirabeau; puis d'autres, tels Du Roveray, et surtout l'avocat Jacques Grenus, qui, rentrés d'exil, bientôt constituèrent un parti nouveau, celui des *Egaliseurs*. Ce fut Grenus surtout qui s'appliqua à obtenir l'annexion de Genève à la France, tâche à laquelle s'évertuait avec lui le résident français en cette ville, Soulavie. Cette annexion eût été un fait accompli dès 1792, sans l'appui des Bernois, des Zurichois et des Vaudois, dont l'arrivée contraignit le général Montesquiou à négocier, en dépit que Clavière lui criait de Paris qu'il fallait détruire ce « nid d'aristocrates ».

Le coup fut renouvelé en 1798, avec le concours nouveau du résident Desportes et à l'excitation du même avocat Grenus. Le dimanche 15 avril, une troupe française conduite par l'ancien exilé genevois Girard-le-Vieux pénétra dans la ville et, par un vote dérisoirement organisé, le résident obtenait un simulacre d'assentiment du peuple à l'annexion. Le pauvre Clavière n'était plus là pour assister au spectacle; on sait qu'il s'était donné la mort en 1793 pour échapper à la guillotine. Cette chute d'une république alliée de la Confédération coïncide de près avec celle de la vieille république de Berne qui entraînait à son tour celle de l'ancienne Confédération et de l'ancien régime oligarchique et féodal.

* * *

L'annexion de Genève à la France eut ainsi une durée de plus de quinze années. Le département du Léman était de treize ans l'aîné de celui du Simplon. Par là s'explique la plus grande importance prêtée par les Genevois à cette date du 31 décembre 1813 qui marqua leur retour à l'ancienne indépendance, en même temps que la restauration de l'ancienne république de Genève. Ce fait ne les empêche point de s'honorer de la part très large qu'ils prirent à la Révolution de France, car elle représente bien une des plus éclatantes époques de leur floraison intellectuelle et politique commencée avec l'immortel Jean-Jacques Rousseau et poursuivie, en dehors des hommes susnommés, par Jacques Necker, avec sa femme Suzanne Curchod et sa fille Madame de Staël, puis par Mallet-du Pan, Benjamin Constant et d'autres qui, sans tout

à fait lui appartenir, furent plus ou moins des siens par la culture et les relations. De ce nombre on ne saurait sans parti pris exclure un certain Jean-Paul Marat des rives du lac de Neuchâtel, mais qui n'en habita pas moins Genève dans son enfance. C'est là une gloire dont nous nous réclamons peu, mais si les historiens superficiels n'ont voulu voir en elle que l'homme altéré de sang, Marat n'en fut pas moins un très grand savant dont le premier défaut avait été de naître laid et maladif, d'où il avait résulté que longtemps il fut incompris et dédaigné. On sait de quelle façon il arriva à forcer le monde à tenir compte de lui. Bref, si la postérité lui fut ingrate, un tardif hommage lui fut du moins rendu dans sa patrie romande. Son journal *l'Ami du Peuple*, teint du sang jailli sous le poignard de Charlotte et trempé dans l'eau du bain, ne compte-t-il pas en effet, maint filleul sur les rives du Rhône et de la Sarine?

Les attaches entre peuples ne sont pas faites que du nivellement de leur culture et de la similitude de leur activité. Elles le sont surtout des parentés de race et d'origine. Or, à ce point de vue, il n'est pas de peuples plus rapprochés que ceux de Genève et du Valais. Convoitées l'une et l'autre par la couronne de Savoie, les deux principautés épiscopales passent la plus grande partie du moyen âge à lutter isolément de chaque extrémité du lac pour lui disputer leur indépendance. Les noms de leurs seigneurs temporels ou spirituels sont fréquemment les mêmes : les de Villette, d'Allinges, de Quart, les Fabri, les de Compeys. Au X^e siècle, c'est l'évêque Hugues de Genève qui fait reconstruire l'église de Bourg-St-Pierre, et c'est le Genevois Guichard Tavelli, dont la maison natale, la plus ancienne de Genève, subsiste encore près de l'Hôtel-de-Ville, que le comte de Savoie place en 1342 sur le trône épiscopal de Sion. Plus tard, quand Genève cherchera un appui contre les ducs dans la combourgeoisie de Fribourg, Berne et Zurich, les Valaisans trouveront le leur chez leurs voisins montagnards de la Suisse primitive. Finalement le peuple alpin expulsa la Savoie par les armes grâce à l'abri de ses défilés. Le peuple urbain, réduit à la seule protection matérielle de ses murailles, devra recourir à d'autres moyens et ne découvrira sa garantie que dans la suppression de l'évêché. Si les moyens diffèrent, les efforts parallèles se retrouvent à toute étape de la ligne commune. 1536 libère à tout jamais Genève et le Valais de la Savoie. Plus tard annexés sans façon à la France, les derniers jours de 1813 les émanciperont à la fois. Leur entrée dans la Confédération suisse est du même jour. Et, même en dehors de ce parallélisme de dates, que d'autres liens communs, sinon dans les affaires — dont on n'aime guère à parler le long des premières pages des journaux — du moins dans la science et l'alpinisme. N'est-ce pas aux Genevois Théodore Bourrit et Horace de Saussure que le Valais doit les premières explorations méthodiques de ses Alpes, de ses glaciers et de ses hautes solitudes? N'est-ce pas?... Mais à quoi bon poursuivre une énumération sans fin?

* * *

Il y a donc, sans que l'on s'en rende un compte très exact d'une part ou de l'autre, sans même que le plus grand nombre songe à les rechercher, il y a, disons-nous, entre ces deux pays si différents d'aspect et ces deux peuples si distincts de fortune, de méthode de vie et de culture, une multitude d'attaches prolongées et tenaces dont la date commune d'entrée dans la Confédération n'a fait qu'enrouler plus fortement l'écheveau depuis cent ans.

L. C.

P. S. Je prie le lecteur qui aura relevé la coquille, de vouloir bien lire, 17^e ligne de la 3^e colonne de la première page du *Confédéré* de samedi : *terrorisé* au lieu de *terrassé*.

Grain de Logique

Le « Grain de bon sens » du premier *Nouvelliste* de l'année n'est pas de tout premier choix. Leur auteur nous reproche d'avoir parlé de Louis Veillot au moment de Noël, au lieu de faire un sermon à nos lecteurs sur cette solennité religieuse. Vous ne redoutez donc pas la concurrence, monsieur l'abbé?

Ainsi, voilà un adversaire qui vient de passer des mois à nous décréter d'hérésie et d'indignité et qui, tout d'un coup, s'avise de nous demander des articles destinés à la sanctification des lecteurs du *Confédéré*!

Toutes les plaisanteries sont de mise dans la presse moderne. Voyez plutôt le *Rire*, le *Pêle-Mêle*, le *Tam-Tam* ou même le *Simplissimus* (vente interdite en Valais). Mais si ma qualité de professionnel de la presse (sans cumul avec la chaire) m'autorise à vous donner un petit conseil, n'intitulez jamais de telles facéties « Grains de bon sens », ô M. D.

Du reste, l'article sur Veillot n'était pas de nous; il était d'un journaliste catholique français dans le gilet duquel les pauvres prêtres aplatis de maigre entre le marteau de la République et l'enclume du Vatican vont pleurer sur le malheur des temps.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Sont nommés délégués du canton au Conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises :

MM. A. Couchepin, conseiller d'Etat,
H. Roten, député,
Dr Al. Seiler, député,
Jos. Ribordy, député.

— Il est alloué à la commune de Vétroz un subside de 10 % pour un projet complémentaire de reboisement aux Praz-Pourris.

— Le Conseil d'Etat décide de protester auprès du Conseil fédéral contre l'exclusion systématique des officiers supérieurs valaisans du commandement du régiment valaisan et contre le changement annuel du commandant du dit régiment.

— M. Maurice Balet, député, à Grimisuat, est nommé cantonnier de la route de Grimisuat.

— Le Conseil d'Etat décide, en principe, de frapper d'un droit les lotos, conformément aux dispositions de la loi sur le colportage.

— Il autorise le Club Alpin Suisse à mentionner dans le livret des guides de montagne l'obtention du certificat de guide-skieur approuvé par dite société.

— Le Conseil d'Etat décide d'adresser au Conseil fédéral une requête lui demandant d'étudier la question de la création, en Valais, d'une station fédérale d'essais pour l'arboriculture.

Nominations militaires. — Le Conseil d'Etat a procédé aux promotions militaires suivantes :

I. Sont promus au grade de lieutenant les caporaux ci-après :

Clément Benoit, Champéry; Métrailler David, Salins; Roh Eugène, Granges; Rausis Maurice, Orsières; Schmidt Karl, Biattel Siegfried, Brigue.

II. Sont promus au grade de 1^{er} lieutenant les lieutenants :

Barruchet Joseph, Monthey; Roten Jules, Rarogne; Pernollet Raph., Monthey; Roh Alphonse, Granges; Gay-Crosier Alexis, Trient; Veuthey Alfred, Martigny-Ville; Géroudet Alfred, Sion.

III. Sont promus au grade de capitaine les 1^{ers} lieutenants :

Romailler Alb., Chermignon; Hänni Ernest, Berne; Kuntschen Jos., Sion; Pitteloud David, Agettes.

Pour la Campagne

Sous le titre « Inventaires annuels » nous lisons dans la *Terre vaudoise* de mars dernier l'article suivant que la grande partie de nos cultivateurs gagneraient à mettre en pratique :

« Quoique en retard pour cette année, je voudrais signaler à vos nombreux abonnés un moyen très simple d'une comptabilité à la portée de tous.

Le paysan n'aime pas les chiffres, c'est connu, mais un simple inventaire annuel nous fait voir où on en est !

Le 2 ou 3 janvier, après les bons souvenirs des fêtes passées en famille, il faut, pour être sage :

1° Compter son argent ;

2° Muni d'une chevillière, mesurer foin, paille, betteraves, pommes de terre et multiplier le tout par le prix du jour, pour en avoir la valeur ; puis, dans les appartements, on taxe tout : à la cave, le vin, au grenier, le grain ; se mettre dans la tête que tout ce qui nous appartient est à vendre ? C'est simple et très intéressant, un jour suffit pour faire tous ces calculs.

Ne pas oublier l'écurie : la Colombe, 600 francs ; le bœuf, 800 ; la jument la Grise est vieille, ne vaut plus que 150 fr., et une fois l'addition faite, on met en grosses lettres : ACTIF.

L'autre page sera moins intéressante : il y a peut-être : Obligation hypothécaire due ; à la Banque, solde redû, etc., etc., et addition faite en petites lettres, nous aurons : PASSIF.

La soustraction nous introduira en lettres moyennes : FORTUNE RÉELLE.

Vous ne pourriez croire comme ce simple inventaire encourage, lorsqu'après les notes de l'an, tout en faisant cela, on s'aperçoit que nous allons de l'avant.

Si vous n'avez pas de comptabilité, chers paysans, faites un inventaire sommaire et vous m'en donnerez des nouvelles.

L. V. Z. »

Décès. — Nous lisons dans la *Gazette du Valais* :

Le 31 décembre 1913, un nombreux cortège de parents et d'amis ont accompagné au cimetière de Compiègne la dépouille mortelle d'Alfred Cretton, de la Bâtiar, chef du poste des gardes-frontière fédéraux de la Croix de Rozon, canton de Genève.

Le corps des gardes-frontière était représenté par un groupe de 20 hommes en armes, sous les ordres du vénérable adjudant Jörg, ami de la famille Cretton. Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Sur la tombe prématurément ouverte, un sergent a retracé en quelques mots la carrière administrative du regretté Alfred Cretton.

Puis, le vénéré maire de la commune, M. Mabut, en des termes justes et touchants, a dit ce qu'avait été Cretton comme père de famille et comme citoyen.

Père de famille adoré de ses quatre enfants encore en bas âge, il fut aussi un très bon époux. Fonctionnaire fidèle et sérieux, Cretton a toujours rempli sa tâche souvent difficile avec tact et pondération. C'était un ami, a dit M. Mabut.

Collègue au caractère loyal et au cœur bien placé, l'appointé Cretton ne laisse que des regrets dans le corps dont il faisait partie depuis vingt-et-un ans.

Que sa famille affligée veuille bien croire à notre grande et profonde sympathie.

M. G.

Chemin de fer à Gampel. — La fabrique de carbure de calcium de la Lonza, à Gampel, a terminé la construction d'un

funiculaire destiné à relier la fabrique à la station de Hothén, sur la ligne du Lœtschberg.

Ce chemin de fer à câble sans fin ne prendra point de voyageurs ; il ne servira qu'au transport des produits manufacturés de la fabrique et des matières premières utilisées par elle.

Il a une longueur de deux kilomètres que les voitures effectueront en 13 minutes. La différence de hauteur entre les stations terminus Gampel et Hothén est de 420 m. et la pente maximum de la voie 76 %.

Le funiculaire peut transporter en une heure 25,000 kg. en haut et 25,000 kg. en bas en même temps ; en dix heures, il monte et descend de quoi charger 50 wagons à 10 tonnes d'un chemin de fer à voie normale.

Vétroz. — *Mœurs politiques.* — Aimez-vous les uns, les autres... C'est le précepte que certains bons cléricaux de Vétroz ont mis en pratique le Jour de l'An après avoir pris de bonnes résolutions à l'église pour l'année de grâce 1914. Le soir venu, ils ne trouvèrent rien de plus méritoire que d'assailir de pierres le domicile du président de la commune où avait lieu la traditionnelle soirée familière des employés de la municipalité. Les cailloux entassés devant le bâtiment témoignent de la brutalité de ces énergumènes poussés par quelques politiciens enragés, jaloux de la popularité toujours croissante du parti libéral dans la localité et envieux de la bonne marche des affaires communales et des progrès réalisés pendant les gestions libérales.

Le même fait s'est produit il y a quelques années ; une plainte avait été déposée, mais vu l'impartialité des tribunaux conservateurs du district, la victime a dû payer les frais. O Thémis !

Si ce n'étaient les dommages causés, on ne pourrait qu'encourager les promoteurs de ces démonstrations : ils avouent ainsi leur impuissance morale et font ressortir l'hypocrisie de ces fervents « catholiques ». Ils se confesseront !

Braves conservateurs, continuez vos actes de sauvagerie, vous rendez ainsi service à la cause libérale.

Terrible explosion de mine. — Dimanche matin, à la galerie n° 3 des chantiers de la Borgne, un ouvrier ayant heurté avec son pic une mine non explosée, une effroyable explosion se produisit, qui atteignit quatre ouvriers.

Un Italien, du nom de Airo Luigi, fut tué sur le coup. Il eut le corps littéralement coupé en deux. Un deuxième du nom de Georges, d'Evolène, reçut la décharge dans le dos ; un troisième, Italien, a eu jambes et bras cassés et de multiples blessures à la figure ; on lui a extrait d'une jambe un fragment de pierre de la grosseur d'un œuf. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Sion ; l'état de Georges est très grave et l'on ne peut encore se prononcer sur les suites de ses blessures.

Le quatrième ouvrier, du nom de Jacquod, a été moins gravement atteint.

Compagnie de navigation. — M. Gustave Bussien, de Port-Valais, actuellement sous-inspecteur à la Compagnie générale de navigation du lac Léman, vient d'être nommé inspecteur principal en remplacement de M. Decret, qui prend sa retraite.

Payez votre abonnement pendant le mois de janvier ; vous vous évitez des frais de remboursements et vous recevez un almanach instructif, amusant et très utile.

sociation rédigé huit jours auparavant.

— J'y ai introduit quelques modifications, prononça Climpson d'un ton naturel.

— Lesquelles ?

— Oh ! rien d'important. Des modifications qui ne changent en rien l'esprit du traité, mais qui m'ont semblé nécessaires.

Ainsi qu'il l'avait dit à Pécheret, il avait rédigé, avec l'aide d'un homme d'affaires, un nouveau traité, qui enlevait à Jacques la libre disposition de ses capitaux.

L'Anglais commença à lire son nouveau traité. De temps en temps, Jacques l'interrompait pour discuter un article ; et, plus il mettait de feu à défendre ses intérêts, plus Climpson croyait avoir affaire à un imbécile.

Le traité avait doublé de longueur.

Il se signe ainsi beaucoup de traités d'association, dans le monde des affaires parisiens, où l'un des associés dupe l'autre avec une parfaite désinvolture. Les légistes qui confectionnent les modèles de ces traités devraient être surveillés plus sévèrement ; car, sous des expressions baroques extraites du Code, ils cachent une foule de canailleries.

Jacques s'en était aperçu aux premiers mots de Climpson. Il s'était dit :

— Tu veux simplement me jouer ? Soit !

Il y avait surtout un article très alambiqué qui signifiait qu'en cas de mort, le capital revenait à l'association, moyennant une indemnité insignifiante

Concours de ski à Verbier. — On nous informe que le concours qui devait avoir lieu à Verbier dimanche est renvoyé au 25 janvier.

La neige

La neige est tombée en grande quantité depuis hier matin dans toute la Suisse, mais surtout sur les Alpes.

L'hiver se montre cette année en janvier et on peut espérer qu'on ne l'aura pas en plein juillet comme ces années dernières. Les hôteliers seront contents et les paysans aussi.

— A l'étranger, on signale d'abondantes chutes de neige dans le Maroc septentrional. Sur plusieurs points la circulation est interrompue. Les courriers d'Oudjda ne peuvent plus atteindre Taourirt.

— Par suite du froid rigoureux et persistant dans les Pyrénées, les trains français subissent des retards considérables et manquent les correspondances avec les trains espagnols. En Catalogne (Espagne), la gelée a causé des dégâts importants aux récoltes et fait plusieurs victimes.

MARTIGNY

ETAT-CIVIL DE MARTIGNY

Naissances

Vitchard Marthe, d'Adrien, Bâtiar. Terret-taz Claire, de Théophile, Ville, Romagnoli Gabrielle, d'Innocent, Ville. Paccard Marie, de César, Bourg. Délez René, de Michel. Mathy Pierre, de René, Croix. Gaillard Charles, de Jacques. Ramel Henri, d'Edouard, Ville.

Mariages

Rigoli Hermann, Ville, et Rielle Cécile. Pillet Simon et Pillet Rosalie, Bâtiar. Tavernier Albert et Pierroz Marie, Combe. Bazot René et Corthey Rosa, Ville. Giroud Henri et Delavy Berthe, Vouvry.

Décès

Nicoud Victor, Bourg, 57 ans. Abbet Marie-Louise, Ville, 73 ans. Giroud Julie, Bâtiar, 56 ans. Saudan Marie, Rappes, 66 ans. Gueraz Maurice, Ville, 81 ans.

Confédération

La fièvre aphteuse en 1913

Que l'année 1913 n'ait pas été une année bénie pour un grand nombre d'agriculteurs, notamment pour les éleveurs, on le comprendra quand on saura que le total des animaux malades a atteint 69,091, soit 43,905 de plus qu'en 1912 !

Il y a eu en outre 10,655 cas de rouget du porc et pneumo-entérite du porc, soit 1082 de plus qu'en 1912.

Le Valais a heureusement été épargné par la fièvre aphteuse ; on n'a compté que 29 cas dans notre canton. Seuls les cantons de Zoug et de Soleure en ont eu moins. Les plus gros ravages ont eu lieu dans les Grisons où 19,000 têtes de gros bétail et 10,290 de petit bétail ont été atteintes par la maladie.

Pour les Cheminots

Le projet de la Direction générale relatif aux indemnités pour le service de nuit n'a pas encore été complètement examiné par le conseil d'administration des C. F. F. Un certain nombre de questions restent encore en discussion. Ce retard n'entraînera cependant aucun préjudice pour le personnel, car les autorités ferroviaires et le département

allouée à la famille du mort.

— Autrement dit, murmura Jacques en soi-même, vous voudriez, maître Climpson, prendre mon argent et, après cela, m'expédier dans un monde meilleur...

Assis en face l'un de l'autre, ils écrivaient. Climpson dictait.

Lorsqu'il l'Anglais prononça :

« Fait double à Paris... »

Jacques l'arrêta :

— Pardon, cher Monsieur ; il manque un article essentiel, relativement au versement des fonds.

Climpson avait compté que son futur associé ne songerait plus à cela, dans le tourbillon d'articles où il espérait l'étourdir.

— Mon Dieu ! vous me donnez vos fonds ; je verse les miens dans ma caisse, et c'est tout.

— De quoi se composent les vôtres ?

— De... de...

Climpson hésitait.

— Je vois, dit Jacques. Au milieu de vos nombreuses occupations, vous vous êtes trouvé dans l'impossibilité de préparer tout cela. Je vous laisse tout le temps nécessaire.

Climpson faillit s'empourner. Jacques avait déposé sa plume, sans signer son traité.

— D'ailleurs, continua Jacques, pour une affaire aussi importante, une plus longue réflexion n'est pas inutile...

— Est-ce que, dans le traité, il y a quelque

des chemins de fer se sont entendus pour donner à la décision qui va être prise un effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier de cette année.

La rigueur de la saison a décidé l'administration des C. F. F. à prendre une mesure qu'on ne saurait que louer. Désormais le personnel du service extérieur dispose chaque jour de deux « bons » donnant droit à deux portions de potage, de lait, de thé ou de chocolat chaud.

CANTONS

ARGOVIE

L'assurance obligatoire

Le département cantonal argovien de l'intérieur publie un projet de loi concernant l'introduction de l'assurance fédérale contre la maladie et les accidents dans le canton d'Argovie. Ce projet prévoit l'assurance-maladie obligatoire : 1° des salariés ne gagnant pas plus de 1500 fr. par an, dont le nombre est d'environ 40,000 ; 2° des 40,000 écoliers du canton, qui seraient soignés gratuitement. Le Conseil d'Etat cherchera à amener la fusion des 200 caisses-maladie actuelles et les prendrait pour base de l'organisation.

Nous sommes curieux d'apprendre, dit la *Revue*, de quelle manière le canton d'Argovie, où le peuple refuse systématiquement toute augmentation d'impôts, couvrira les dépenses d'une assurance qui lui coûterait 200,000 fr. par an au bas mot, si le canton prenait sur lui de payer le tiers des primes nécessaires, laissant les deux autres tiers à la charge des assurés et de la Confédération.

GENÈVE

Tué dans un puits

Un terrassier nommé Alfred Pidoux, Fribourgeois, père de cinq enfants, descendait lundi après-midi dans un puits, au cimetière de Saint-Georges, lorsque la corde se rompit et le malheureux lut précipité d'une hauteur de 12 mètres ; il a été tué net.

VAUD

Grand Théâtre de Lausanne

De tous les spectacles extraordinaires montés par M. Bonarel à l'occasion des fêtes de l'An, celui qui eut incontestablement le succès le plus vif, c'est à coup sûr « Les Exilés », la pièce à grand spectacle, en 5 actes et 9 tableaux, de Victorien Sardou. Le caractère très dramatique et très émouvant de cette œuvre s'augmente de l'attrait d'une mise en scène fort soignée.

Pour répondre aux demandes qui lui arrivent de toutes parts, M. Bonarel a décidé de donner encore le dimanche 11 janvier, en matinée et en soirée, deux représentations des « Exilés ». Ce seront irrévocablement les dernières.

Prix des places du dimanche.

Bulletin de l'Etranger

DANS LES BALKANS

Crises nationales intérieures

Un iradé portant nomination de Enver bey, comme ministre turc de la guerre, a été soumis samedi à la sanction impériale.

Un iradé ratifie la nomination de Djemal bey comme ministre des travaux publics. Il est en même temps nommé général et reçoit le titre de pacha.

Cet événement inattendu, qui est la conséquence sinon la cause déterminante de la retraite du ci-devant ministre Izzet pacha,

chose qui vous déplaît ?

— Oh ! absolument rien. Il est tel que je le désirais. Nous n'aurons pas un mot à y changer. Mais il ne peut avoir de valeur que le jour où nous déposerons, l'un et l'autre, nos capitaux dans une caisse spéciale, qui sera différente de votre caisse à vous... C'est bien ainsi que vous l'entendez, n'est-ce pas ?

— Sans doute !

Climpson commençait à perdre la confiance qu'il avait eue jusque-là. Ce Vélizay acceptait toutes les conditions qu'on lui proposait ; mais il ne les acceptait qu'en parole... et il ne signait pas. Climpson avait cru tenir ces trois cent mille francs dans ses mains et il ne tenait rien. Il devait commencer par se procurer lui-même la somme indiquée. Or, en véritable rastaquouère, Climpson dépensait si follement l'argent qu'il gagnait, qu'il lui aurait été impossible de réunir ces trois cent mille francs, sans les emprunter en grande partie.

— Tenez, fit Jacques, il vous faut un mois, deux mois ?... Fixez vous-même le terme.

— Un mois, à peine un mois, murmura Climpson qui se sentait battu.

— Soit. Et, pendant ce temps-là, je viendrai vous voir, souvent ; je pourrai me mettre un peu au courant de vos affaires, examiner vos livres.

— Mais, dit Climpson, si vous voulez examiner mes livres, il faut que j'aie la certitude...

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

36

Le Puits mitoyen

par Pierre SALES

... Une semaine s'écoula, sans apporter aucun changement à la situation créée par Jacques Vélizay. Le Gascon rendit visite, à son jour officiel, à lady Climpson ; et il s'entretint, avec elle, quelques instants, devant son mari.

Lorsque le terme fixé pour la signature du traité fut arrivé, Jacques alla au bureau de Climpson, afin de reprendre ce qu'il appelait, en riant, les hostilités.

Climpson attendait sa visite.

Quand Jacques eut donné une poignée de main à l'Anglais, il vit deux feuilles de papier timbré sur la table.

— Vous êtes un homme exact, dit Climpson. J'aime cela.

Chacun d'eux prit, dans sa poche, le projet d'as-

prend un caractère particulier dans la personnalité qui est l'objet de tant d'honneurs à la fois. Enver bey, qui était colonel depuis huit jours seulement, passe du même coup général et ministre de la guerre.

Or, comme Marguerite de Faust il convient de chanter :

Je voudrais bien savoir quel est ce beau jeune homme ; Si c'est un grand seigneur et comment il se nomme...

Car ce ministre d'à peine trente-trois ans, il n'y a pas encore une année, nous explique M. G. W. du *Journal de Genève*, que « le sultan le voyait entrer chez lui dans des circonstances plus dramatiques. Enver bey, rentré depuis quelques semaines de Cyrénaïque, où il avait été l'âme de la résistance turco-arabe contre les Italiens, venait d'assister à la mise à mort de Nazim pacha, ministre de la guerre. Avait-il pris part lui-même au meurtre ? On ne le dit pas. Les conjurés, à la tête desquels il se trouvait, et qui avaient pénétré dans le palais de la Sublime Porte, étaient bien une vingtaine. Mais c'est Enver bey qui entra dans le bureau du grand vizir Kiamil pacha vieillard octogénaire, pour arracher de ses mains la démission du cabinet, tandis que Nazim pacha, la poitrine traversée, râlait dans une pièce voisine. »

Cet événement si rapproché de l'achat que la Turquie vient de faire avec le Brésil du *Rio de Janeiro*, un cuirassé de trente millions, qu'elle va s'empresser d'armer et d'équiper en le baptisant à la turque du nom nouveau de *Sultan Osman*, est bien de nature à préoccuper l'opinion en Europe et ailleurs.

Au surplus tous les Etats balkaniques se trouvent plus ou moins en état de crise.

Nous avions annoncé tout d'abord que le roi de Serbie avait chargé M. Pachitch de former le nouveau cabinet ; finalement le roi a refusé d'accepter la démission du cabinet précédent, considérant qu'il n'existe aucune raison pour qu'il se retire. La crise ministérielle peut donc être considérée comme solutionnée.

En Bulgarie c'est le même jeu.

Au début de la séance du Sobranié, M. Radoslawol a annoncé que le cabinet était démissionnaire. Le Sobranié s'est ajourné jusqu'au moment où le nouveau cabinet sera formé.

Le « parti Briand »

La déclaration du parti Briand-Barthou-Millerand est actuellement rédigée, mais elle ne sera publiée que le jour de la rentrée des Chambres, date de l'assemblée générale, qui devra approuver la déclaration et les statuts. Le nom du nouveau groupe serait : « Fédération démocratique et sociale de gauche ».

Dans *l'Homme libre*, M. Clemenceau s'amuse agréablement que, pour s'affranchir de la « tyrannie des Comités », M. Briand n'ait rien trouvé de mieux que de commencer par former un comité.

Le *Journal des Débats*, qui vient d'étrécir son format pour multiplier ses pages, ainsi que le fit le *Journal de Genève* il y a sept ans, publie sous le titre « La guerre des deux rues » un article suggestif. Il représente la rue de Valois, où siège le comité du congrès de Pau, comme « hérissée d'obstacles et de périls », tandis que la rue d'Enghien, « sans nous avoir indiqué où elle aboutira, apparaît fraîche, spacieuse, aérée... »

C'est à choisir selon les goûts.

Cependant l'élémentaire prudence est d'attendre que la rue la plus pimpante révèle son point d'aboutissement, sans cela, si magnifique qu'elle doive apparaître, elle ne sera pas une rue, mais une impasse.

Le *Temps*, autre organe du centre et, par conséquent partisan aussi de M. Briand et

du groupe de la d'Enghien, se montre plus confiant quand il conclut :

On le voit, les desseins que se proposent les républicains réunis rue d'Enghien sont limpides. Ils désirent simplement reconstruire la République dans la République. Nous les y aiderons de toutes nos forces. Quand la grande famille républicaine sera rétablie, il sera temps alors de nous expliquer courtoisement sur les nuances.

Accident au Métropolitain de Paris

Un accident grave s'est produit dimanche sur le tronçon en construction du Métropolitain, près de la gare des Invalides. Une trentaine d'hommes étaient occupés à boiser une galerie à une quinzaine de mètres de profondeur. Le glissement d'un câble renversa les étais en planches qui s'abattirent avec tous les matériaux soutenant les madriers. Ce fut, dans le chantier, un sauve-qui-peut général. De toutes parts des ouvriers se précipitèrent vers la sortie pour remonter. Quatre sont restés ensevelis sous un épais amoncellement de sable, de boiseries et de matériaux divers. Les sapeurs-pompiers et les hommes des casernes voisines descendirent et commencèrent les travaux de dégagement. Des barrages durent être établis pour permettre aux sauveteurs de travailler en toute tranquillité.

Malgré les efforts des sauveteurs on n'a retiré que six cadavres.

Von Reutter devant le Conseil de guerre de Strasbourg

Lundi matin ont commencé devant le conseil de guerre de la 30^e division à Strasbourg, les débats du procès contre le colonel de Reutter, du régiment d'infanterie 99, de Saverne, inculpé d'actes illégaux à Saverne et d'abus de pouvoir ; en emprisonnant des civils, le colonel s'est attribué des pouvoirs qui ne lui appartenaient pas ; la plainte l'accuse ensuite d'atteinte à la liberté de citoyens, délit punissable de prison, de contrainte et de provocation à porter atteinte à la liberté individuelle. 115 témoins ont été cités. Les débats sont publics.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le colonel de Reutter a déclaré que tout ce qui a été fait par les officiers, les sous-officiers et les soldats qu'il commandait à Saverne l'a été par son ordre, qu'il en prenait toute la responsabilité.

L'attitude de l'accusé est plus bravache et plus insolente qu'elle le fut jamais. On voit que la menace d'une grève des lieutenants, si von Reutter devait être condamné, a opéré sur le moral du colonel.

Le conseil de guerre aura également à s'occuper du procès contre le lieutenant Schaad, du même régiment, inculpé de contrainte et d'atteinte à la liberté des citoyens, de mauvais traitements et de violation de domicile ; car le 28 novembre, le lieutenant Schaad a pénétré avec ses soldats, illégalement, dans le deuxième étage d'une maison bourgeoise.

Une note d'un caractère officieux publiée par la *Tägliche Rundschau* dit, au sujet de la conférence que les généraux commandants de corps d'armée ont eue avec l'empereur, qu'il n'y a pas eu d'allusion à l'affaire de Saverne, comme la presse le prévoyait. L'empereur a entretenu les généraux uniquement des dernières grandes manœuvres. En revanche, les généraux entre eux ont parlé presque uniquement des affaires de Saverne.

Et, d'ici là, il émet la prétention de venir dans mon bureau, de feuilleter mes livres...

— Bigre ! voilà un garçon encore plus dangereux que je n'aurais cru ! En se présentant à vous, il a eu une arrière-pensée. Qu'allez-vous faire ?

— Lui ouvrir ma maison pour mieux le forcer à se démasquer.

— Et, s'il examine vos livres ? s'il voit que vous ne traitez aucune affaire sérieuse ?

Climpson eut un sourire canaille :

— Tous mes livres, dit-il, sont rédigés de façon à tromper ceux qui y mettront le nez.

— Je parie qu'ils constatent des bénéfices ? prononça Pécheret gouailleusement.

— Oui. De deux à trois cent mille francs par an. De ce côté, mes précautions sont prises... Mais malheur à ce Vélizy, s'il joue en dessous !

— S'il opère en dessous, il aura le dessous, n'est-ce pas ?

Climpson éclata de rire.

Pendant deux semaines, l'Anglais joua au plus fin avec Jacques. Le Gascon venait presque tous les jours à son bureau et s'entretenait avec lui des diverses affaires qu'ils traiteraient. Tous les deux étaient sur le qui-vive, essayant de se tromper l'un l'autre avec une habileté consommée.

(A suivre)

Les journaux de Berlin signalent une affaire analogue à celle de Saverne qui s'est produite à Kattowitz, en Silésie ; quelques allemands, dont deux officiers, auraient injurié deux Polonais parlant cette langue avec un garçon de café. Les officiers auraient réprimandé le garçon de café parce qu'il avait parlé cette « langue de chiens ». Les deux Polonais auraient porté plainte au ministre de la guerre, l'avisant que s'ils ne recevaient pas satisfaction ils s'adresseraient à la fraction polonaise de la Diète prussienne et du Reichstag.

Un drame de famille

Un terrible drame de famille, motivé par des questions d'intérêt, s'est déroulé à Berbegal (Espagne) province de Huesca. En quelques secondes, une famille de quatre personnes a été anéantie.

Au bourg de Berbegal habitaient de riches propriétaires, la famille Palacios. Le père mourait ces jours-ci, laissant la plus grosse partie de sa fortune, soit trois millions, à son plus jeune fils, Francisco. Furieux d'avoir été dépossédé de ce qu'il considérait comme sa part légitime d'héritage, l'aîné des fils, Mariano Palacios, à la suite d'une violente discussion avec les siens, s'arma d'un revolver et, à bout portant, fit feu sur sa mère, son jeune frère et sa sœur. Après avoir fait trois cadavres, Mariano Palacios se fit sauter la cervelle.

Un bateau fait naufrage

Il y a 75 noyés

Un bac qui faisait le service sur la rivière Frazer, en Colombie britannique, et qui transportait des ouvriers de la Compagnie Pacific, a coulé au milieu de la rivière.

75 ouvriers ont été noyés ; 25 autres ont été grièvement blessés.

Courtes nouvelles

Accident de chemin de fer.

Un train se dirigeant sur Pimpol-le-Jeune a déraillé à un kilomètre d'Aubenas (Ardèche). Cinq wagons se sont renversés. Sept personnes ont été blessées, dont cinq assez grièvement.

Suicide d'une actrice.

Le corps d'une jeune actrice, Miss Lilian Sinnott, a été découvert dans une baignoire d'un hôtel de New-York. Elle s'était coupé la gorge, désespérée qu'elle était de la mort de son fiancé, M. Leslie Kenyon, qui avait été emporté par une attaque d'apoplexie.

Le tango à l'index.

Mgr Tissier, évêque de Châlons, vient de publier un mandement dans lequel il s'élève contre le tango, danse profondément dangereuse pour les mœurs, dit-il, et qui tend, par un engouement inconcevable, à se répandre de plus en plus.

Notes scientifiques

De l'utilité de l'appendice

L'appendicite est toujours la maladie à la mode. A la moindre douleur abdominale on ne pense qu'à enlever l'appendice, cause supposée de tout le mal. L'appendice est-il donc un organe inutile pour qu'on puisse ainsi l'enlever ou l'extirper sans inconvénient pour l'organisme ?

Le docteur R. Robinson ne le pense pas. Dans une note présentée à l'Académie des sciences, le savant montre que l'appendice est un organe qui a une fonction physiologique importante.

De l'appendice, le docteur Robinson a pu extraire un liquide auquel il a donné le nom d'*hormone*. Ce mot a été créé, il y a quelques années, par deux physiologistes anglais, Starling et Bayliss, pour désigner toute substance provenant d'un organe et susceptible d'exciter une fonction. Ainsi, la « sécrétine » est une hormone fabriquée par l'intestin et qui a la propriété d'activer la sécrétion du pancréas. L'hormone de l'appendice humain, obtenue par le raclage de la muqueuse, détermine chez les animaux de laboratoire des contractions très nettes du gros intestin. Une injection d'un demi-centimètre cube à un centimètre cube de ce liquide à un animal a pour effet de faire évacuer les résidus intestinaux.

Cette constatation est, paraît-il, intéressante au point de vue pratique. L'ablation d'appendices sains, qui se pratique aujourd'hui un peu abusivement, priverait l'organisme d'une sécrétion utile.

« Il ne faut point couper, dit le Dr Robinson, ni tailler à tort et à travers. L'appendice, que l'on croyait inutile, est au contraire un organe dont le rôle est fort important. »

La Santé par l'Exercice

« La santé par l'exercice » ne signifie évidemment pas que la pratique des mouvements soit la panacée capable de guérir tous les maux. Ce remède universel et génial n'est, hélas ! pas encore trouvé et ne le sera très probablement jamais. Quelques maladies peuvent, pourtant, être atténuées sinon guéries par la gymnastique.

La constipation, par exemple, qui n'est pas considérée comme une maladie proprement dite, mais qui, cependant, produit de si grands troubles dans l'organisme, résiste rarement à l'exécution régulière de certains exercices spéciaux. Les déviations de la colonne vertébrale peuvent, quelquefois, être redressées par une gymnastique appropriée. Les affections nerveuses, si fréquentes à notre époque, sont rendues beaucoup moins graves par quelques mouvements spéciaux. Enfin, les affections de l'estomac, provenant de l'atonie des muscles de cet organe, sont encore à citer parmi les maladies pouvant être soulagées par la pratique de l'exercice.

Mais la raison d'être de notre société n'est pas la guérison des maladies ; son but tend surtout à l'amélioration de la santé.

Notre programme pourrait se résumer ainsi : pour jouir d'une santé *tout à fait parfaite*, il faut faire de la gymnastique.

D'aucuns disent : « Pourquoi ferais-je de l'exercice pour me bien porter ? Je ne suis pas malade ! » En effet, ils ne le sont peut-être pas, mais ils ne savent pas combien ils se porteraient mieux s'ils se livraient aux exercices physiques.

D'autres invoquent les longues marches journalières ou les travaux manuels auxquels ils se livrent pour justifier leur abstention de la fréquentation d'un gymnase. Ceux-là exercent certains de leurs muscles et laissent les autres dans l'inactivité la plus complète.

Quelques personnes exécutent chez elles une gymnastique de chambre, sans méthode, quand elles sont bien disposées, de manière à ne pas se fatiguer et à ne faire que des exercices à leur goût. C'est mieux que rien, mais ces gens ne font non plus tout le nécessaire pour parfaire leur santé.

En résumé, pour avoir une santé *tout à fait parfaite*, c'est-à-dire celle que l'on possède lorsqu'on ne souffre jamais du moindre malaise, qu'on est toujours d'humeur égale, qu'on ressent la joie de vivre et qu'on a l'énergie nécessaire pour mener à bien tout ce que l'on entreprend, il faut pratiquer régulièrement, méthodiquement, scientifiquement, la gymnastique sous la surveillance incessante de nos professeurs diplômés et exécutée en commun afin d'obtenir l'émulation indispensable.

Heureux ceux qui, ayant su secouer leur torpeur et ayant eu le courage de faire l'effort initial nécessaire, seront venus à nous. Ceux-là jouiront jusqu'à un âge très avancé d'une santé parfaite. Ils réussiront certainement dans la vie, car tout le secret de la réussite ici-bas réside dans ces deux mots : « Savoir vouloir ». (Gymnaste suisse).

Nouvelle à la main

— Et ton fils François-Louvi, qu'est-ce que tu comptes en faire ?

— Moi ! Un bon travailleur, à présent qu'on est en âge d'être secouru.

— Un an à Ecône, quoi, pour finir sa préparation.

— Ecône ! Moi, je voudrais bien, mais avez-vous pas vu le *Confédéré* de samedi ?

— Oui, je sais que ce n'est pas tout à fait ce qu'on voudrait...

— Si c'était que ça ! Mais il dit-il pas que *l'Ecole est tabou* ?

BIBLIOGRAPHIE

PATRIE SUISSE

La *Patrie Suisse* achève sa 20^{me} année par un numéro fort intéressant consacré au Centenaire de la Restauration genevoise, aux Alpes suisses dans l'Art, au Parc national, aux fouilles archéologiques de St-Maurice. Numéro abondamment et excellentement illustré qui explique le succès croissant de cette belle publication.

DERNIÈRES NOUVELLES

Dijon, 7. — Mardi après-midi, une explosion survenue dans la poudrière nationale a tué deux ouvriers et blessé deux autres gravement.

Berlin, 7. — Sur le lac de Neuborg (Silésie), six patineurs sont tombés à l'eau et se sont noyés.

Près de Königsberg, un pêcheur et ses deux fils se sont noyés, la glace s'étant rompue sous leurs pieds.

San Juan de Portorico, 7. — On distribuait des jouets aux enfants dans le théâtre de la ville à l'occasion des fêtes de l'an ; l'affluence était si grande que 14 enfants sont morts dans la cohue, piétinés par la foule ; 18 sont grièvement blessés.

PRIMÉS

Côte-aux-Fées, 7 octobre 1913.
Je vous fais savoir que j'ai eu cette année 5 bêtes primées. Au concours des Bayards, j'en ai eu 3 et au concours des vaches et génisses 2. Les génisses, sur la photographie que je vous ai envoyée l'année passée ont toutes été primées et je vous envoie la photo d'une génisse qui a obtenu 73 points aux concours cantonal et fédéral. Toutes ces bêtes ont été élevées au Lacta-Veau et ont eu du Lacta-Veau depuis le 20^{me} jour pendant 6 mois, et au bout de 2 mois n'avaient plus de lait.
Je vous donne pleins pouvoirs de publier ces lignes; tout le monde peut venir visiter ces bêtes, sauf le dimanche. Celle qui a obtenu le 1^{er} prix aux Bayards était la plus belle qu'il y avait; elle était la toute première du concours. — Agréez, etc.
C. REYMOND.

Dépôts : St-Maurice, Farquet A. — Bouveret, Cachat A. — Vionnaz, Fracheboud Z. — Vouvy, Levet Elie. — Monthey, Donnet O. — Evionnaz, Société d'agriculture. — Vernayaz, Crosset frères. — Salvan, Fournier-Derivaz. — Martigny, Lugon-Lugon. — Martigny-Bourg, Arlettaz-Simonetta. — Sembracher, Ribordy P. — Orsières, Joris A. — Liddes, Consommation. — Châble, Pasche M. — Reppaz, Gabioud Fél. — Fully, Tamarcaz. — Saxon, Coop. Agricole. — Saillon, Consommation. — Riddes, Rézert-Ribordy. — Isérables, Consommation. — Leytron, Michellod L. — Chamoson, Consommation. — Conthey, Sauthier J. — Ardon, Consommation. — Sion, Exquis; Sion, Fontaine A. — Ayent, Riand J. — St-Léonard, Consommation. — Granges, Romailier. — Lens, Consommation. — Chalais, Cotter-Trub. — Sierre, Consommation. — Chippis, Favre.

1914

Agendas commerciaux de bureaux.
Agendas de poche en tous genres.
Grand choix d'almanachs suisses et étrangers.
Fournitures complètes de bureaux.
Registres, Classeurs, Copies de lettres, Presses à copier.
Spécialités de Registres sur commande.
Grand stock en magasin des modèles courants.
Prix modérés. — Catalogue gratis et franco sur demande.
Librairie-Papeterie Marschall, Martigny. Téléphone 104.

BANCO SUIZO-SUDAMERICANO

Schweizerisch-Südamerikanische Bank
Zurich - Buenos-Aires - Lugano

S'occupe de toutes les transactions de banque avec la République Argentine et tous les autres pays de l'Amérique du Sud. Service des chèques postaux entre la Suisse et la République Argentine.

(Tous les bureaux de poste suisses acceptent le versement des sommes à transférer dans la République Argentine).

LA DIRECTION.

Hôtel National, Martigny

Restauration soignée. — Vins de la maison Orsat frères.
On prend des pensionnaires — Prix modérés
Se recommande.

Constant DÉNÉREAZ-LATTION.

Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse, Cte n° 5128
Compte de chèques postaux II. 453.

OPÉRATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;
Ouverture de crédits en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements;
Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger;
Change de monnaies et devises étrangères

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :

En comptes-courants toujours disponibles à 3%
Sur carnets d'épargne à 4% ;
Contre obligations à 4 1/4 % à 3 ans ferme ; en coupures
» à 4 1/2 % à 5 ans ferme. de fr. 1000

Les dépôts du Bas-Vallais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur

Jules MORAND, avocat, Martigny-Ville

qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque.
LA DIRECTION.

INFAILLIBLE et

Pour soumettre, même à distance une personne au caprice

de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces inconnues, GRATIS.

Sérieux

Fabrique de meubles F. Widmann & Cie

SION (Près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets
d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de
Chambre à coucher, Salon, Chambre à manger,
Glaces, Tapis, Rideaux, Chaises de Vienne.
Coutil, Crin animal et végétal
Marchandises de choix. Prix modérés.

Vins en gros Maison A. Rossa, Martigny

Importation directe du lieu de la production.
Vins italiens blancs et rouges de premier choix.
Prix avantageux défiant toute concurrence à qualité égale.

Visitez mes caves

Pleine satisfaction est assurée d'avance.
Echantillons sur demande. Maison de toute confiance.
Se recommande.

A. ROSSA, Martigny.



La Médication révulsive est sans pareille pour activer la circulation du sang et décongestionner tout foyer d'inflammation; malheureusement elle fut trop longtemps mal servie par ses agents, c'est-à-dire les vieux révulsifs dont les multiples inconvénients étaient tels qu'on hésitait jusqu'à la dernière minute à les utiliser.

Sans parler des ventouses et des pointes de feu, chacun sait combien les vésicatoires sont douloureux, d'action lente et incertaine; combien les sinapismes sont irritants et combien l'huile de croton et le thapsia sont pénibles à supporter; combien la teinture d'iode est désagréable à manier et quels désordres (ulcères et plaies) elle peut amener quand elle est préparée d'ancienne date.

Ces vieux remèdes sont allés rejoindre les vieilles lunes et le seul révulsif que prescrivent encore les médecins, c'est le

THERMOGÈNE

A-t-on pris froid? A-t-on un mal de gorge ou un rhume? Vite, une feuille de Thermogène. A-t-on négligé le mal, et ce mal a-t-il pris une forme aiguë: Bronchite, Pleurésie, Angine, Congestion pulmonaire? Le cas est grave et nécessite les conseils du médecin, mais en attendant appliquez une feuille de Thermogène sur la poitrine et une autre dans le dos et faites prendre au malade une tisane chaude, de la bourrache par exemple. Combien de complications pulmonaires graves, combien de tuberculoses mortelles, combien d'angines infantiles ont été évitées de la sorte.

Qui ne connaît l'action souveraine du Thermogène dans les cas de Torticolis, Lumbago, de Rhumatisme musculaire et articulaire, de Points de côté, etc.? On a vu disparaître en une nuit, des douleurs que l'on croyait incurables, grâce à cette ouate merveilleuse, convenablement appliquée.

La grande vogue du Thermogène est due autant à la rapidité et à la sûreté de son action qu'à la simplicité de son "Mode d'Emploi": il suffit d'appliquer la feuille d'ouate en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, l'asperger de vinaigre ou simplement d'eau tiède.

Mais !

Mais, comme il arrive à tout produit qui a conquis la grande vogue, le Thermogène a bientôt vu naître une foule de contrefaçons fabriquées sans formule exacte, sans autre souci que de faire bon marché.

La Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 Mars 1913, a condamné les contrefacteurs du Thermogène; cependant, pour être certain que l'on vous a bien donné le véritable Thermogène, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image populaire du "Pierrot crachant le feu". — 4 fr. 50 toutes pharmacies.

Si vous voulez être bien servis pour vos travaux d'impression, adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny Vis-à-vis de la Pharmacie Morand

AVIS

Je soussigné porte à la connaissance du public de Martigny et environs que je viens d'ouvrir

un atelier de ferblanterie

Rue de Plaisance, Martigny.

Par un travail prompt et soigné, j'espère mériter toute confiance.

MORET Théodmire, ferblantier.

On demande un bon domestique de campagne

sachant soigner et conduire les chevaux. Engagement à l'année. S'adresser à Paul Rouiller, Martigny-Ville.

A vendre une jeune laie portante pour le 21 février. S'adresser à MARET Dionis, Saxon.

ON DEMANDE une fille de cuisine forte et active. — Clinique Le Château, Leysin.

Une pipe gratis!

avec 9 liv. de mon célèbre tabac. 9 liv. avec la pipe coûtent: fr.

tabac Armailis	4.90
tabac Mentagard	5.50
tabac Tell	6.50
tabac Chassard	7.90
tabac Sultan	9.50
tabac Président	10.90

fr. à choix la pipe de santé et contre ou une pipe de bois richement sculptée ou une longue pipe de porcelaine.

Léon Beck, labriant Kriens-Lucerne.

Deux jeunes filles cherchent place comme femmes de chambre dans hôtel, pension ou famille. Certificats à disposition. S'adresser au Confédéré.

A vendre une jolie mule bien sage de 9 mois. S'adresser à Mme C. Tréhan, à Saxon.

A louer joli appartement cuisine, 2 chambres, cave, galeries et part de jardin. S'adresser à Jos. VEUTHEY, Martigny-Ville.

A louer à Martigny Maison G. Morand Chambre meublée Chauffage Central S'adresser au «Confédéré».

Ce que toute personne adulte doit savoir. Fr. 2.— franco contre remboursement. Maison Nostradamus, Chaux-de-Fonds (Suisse).

Fabrique de Tuyaux, planelles Bassins en ciment Dépôt Matériaux de construction S. Barbero Avenue de la Gare Martigny

A louer à Sierre Magasin très bien situé, deux grandes vitrines. — S'adresser No 2327 Poste restante, Sierre.

A partir du 1^{er} janvier le Dr Turini, à Sierre

a fixé ses consultations aux lundis, mercredis et samedis de 1 h. 1/2 à 3 h.

Mais, Seigle, Orge

garantis moulus rond sur facture sont livrés aux plus bas prix par le Moulin Rouge-Narbel d'Aigle

Entrepôt à MONTHEY, derrière le Café du Marché

Ouvert chaque mercredi matin

Tourteaux, Farines, Recoupes et Sons

Bœuf du pays et de 1^{ère} qualité

est expédié franco à 1,50 fr. le kg. contre remboursement et par retour du courrier par la

Grande Boucherie Moderne

Rue de Carouge No 77, GENÈVE. Téléphone 5047

En plus de cela j'expédie à partir de ce jour en quartier ou demi-quartier jeunes bêtes maigres pour saler et sécher.

Franco contre remboursement le kg.

Quartier de derrière entier de 1 fr. 20 à 1 fr. 30

Quartier de devant entier de 1 fr. — à 1 fr. 10

Détaillé à partir de 5 kg.

Cuissot 1 fr. 50 le kg.

Devant 1 fr. 20 le kg.

Timbres en caoutchouc pour marquer le linge avec accessoires et mode d'emploi, Prix fr. 3.50 à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.